Communiqué de presse
Le 21 novembre 2026

MERIGNAC INAUGURE LE NOUVEAU GYMNASE LEO LAGRANGE

Ce samedi 21 novembre, Thierry Trijoulet - maire de Mérignac, Eric Sarraute - adjoint délégué aux sports et aux équipements sportifs, Loïc Pedelucq – délégué à l'accessibilité aux pratiques sportives, à la vie associative, Cédric Vavasseur - chef de service commercial Bouygues Bâtiment Centre Ouest, Philippe Lafrique -vice-Président en charge du sport et de la vie associative de la Région, Marie Récale - députée de la 6è circonscription et l'ensemble des acteurs du monde sportif ont inauguré le complexe sportif Léo Lagrange, situé avenue du Président René Coty dans le centre-ville.

UN EQUIPEMENT A DESTINATION DES SCOLAIRES ET DES ASSOCIATIONS



La Ville de Mérignac s'était engagée à reconstruire un nouvel équipement sportif structurant suite à l'incendie du COSEC Léo Lagrange qui c'était déroulé il y a 8 ans.

L'équipement composé de 3 salles de pratique sportive et de plusieurs espaces de réunion permettra l'accueil des élèves du centre-ville et des lycéens, du SAM Gymnastique (notamment pour les compétitions régionales et nationales) ainsi que d'autres associations comme Drop de Béton pour la pratique du rugby fauteuil ou le Mérignac Handball.

LES EQUIPEMENTS

- ✓ 1 salle multisport de 1 000 m² pour la pratique des sports collectifs, avec rideau séparatif et 100 places assises,
- ✓ 1 salle de gymnastique de 1 500 m² avec une tribune de 500 places assises pour les compétitions,
- ✓ 1 salle de musculation de 200 m²,
- ✓ 140 m² de locaux dédiés à l'administratif et à la vie de club : salles de réunion et de convivialité, bureaux, cuisine,
- ✓ des vestiaires collectifs, des sanitaires, des locaux techniques et de stockage,
- ✓ 80 places de stationnement en pavés enherbés et 10 places sur le domaine public,
- ✓ 30 places de stationnement abrité pour vélos,
- ✓ Des espaces extérieurs végétalisés.

LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

- ✓ La construction vise à limiter
  - la consommation en carbone, avec l'utilisation de matériaux biosourcés et issus du réemploi,
  - les consommations en chauffage, ventilation et production d'eau chaude sanitaire, avec une production photovoltaïque pour la consommation électrique (200m² de panneaux photovoltaïques reconditionnés pour l'autoconsommation sur le toit et 2 000 m² prêts à être équipés pour une production complémentaire).
- ✓ Les façades sont réalisées en béton teinté dans la masse en couleur terre battue pour la partie basse et de bardage métallique à ondes aléatoires de couleur anthracite pour la partie haute.
- ✓ Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air/eau, avec une possibilité de se raccorder au réseau de chaleur urbain

COMPOSITION DU GROUPEMENT

- ✓ Entreprise générale (mandataire) : Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest
- ✓ Architecte : Moon Safari Architecture
- ✓ BET Environnement : HTM
- ✓ BET Acoustique : LASA
- ✓ BET Fluides, VRD, SSI : CETAB
- ✓ Paysagiste : Atelier Anne Gardoni
- ✓ Charpente bois : Lamecol
- ✓ Exploitation & maintenance : IDEX

BUDGET

- ✓ Montant : 18,2 M € TTC, avec une participation du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine de 2 M €

Contact presse
Elyse Perusseau
e.perusseau@merignac .com – 07 61 61 37 95